



## Stress tests: publication des rapports nationaux de suivi pour les centrales nucléaires

Geplaatst op dinsdag 06 mei 2014 | 

 SHARE

***Suite à l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi en mars 2011, le Conseil européen a annoncé que la robustesse de toutes les centrales nucléaires européennes devait être réexaminée à titre préventif sur base d'un programme baptisé 'stress tests'. À la demande du Parlement belge, la portée de ces tests de résistance a été étendue aux établissements nucléaires belges de classe I encore en exploitation, autres que les centrales nucléaires.***

Ces stress tests ont été effectués par l'exploitant entre 2011 et 2012. Sur base des résultats de leurs stress tests, chaque exploitant a proposé une série d'améliorations sur le plan technique, organisationnel et humain afin de renforcer plus encore la sûreté de ses installations et de mieux faire face à certaines conditions accidentielles spécifiques. Sur base des résultats des tests de résistance, les plans d'action établis par les différents exploitants ont été évalués et, si nécessaire, élargis à la demande de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Dans le cadre de sa politique de transparence, l'AFCN publie aujourd'hui le '[Rapport national de suivi des tests de résistance pour les autres établissements de classe I \(hors centrales nucléaires\) - 2014](#)' ainsi que le '[National progress report on the stress tests of nuclear power plants – 2014](#)'. Ces rapports dressent de manière synthétique l'état d'avancement au 1er janvier 2014 de la mise en œuvre des plans d'action issus des tests de résistance pour les centrales nucléaires belges et pour les autres établissements nucléaires belges de classe I.

AFCN - 2 mai 2014